

CIRCUIT N°3 1.7 km

Équipement financé par la commune de Raon l'Étape



Nord
magnétique



PARCOURS URBAIN DE COURSE D'ORIENTATION COMPLEXE SPORTIF DE RAON L'ETAPE

Echelle : 1/2500ème soit 1cm = 25 mètres
Equidistance : 2.5 mètres



tous poste_cosec raon l'étape				
circuit 3	1,7 km			
1	46			Clôture, extrémité Ouest
2	41			Construction, angle Nord (intérieur)
3	39			Arbre remarquable, feuillu
4	31			Construction, angle SE (extérieur)
5	50			Pont, Bord NO
6	55			Objet particulier
7	51			Clôture, angle SE (intérieur)
8	50			Pont, Bord NO
9	49			Pont, bord SO
10	64			Rocher ou bloc
11	74			Objet particulier
12	76			Mur, extrémité SE
13	57			Haie et clôture, angle Sud (intérieur)
14	62			Arbre remarquable, feuillu
15	33			Escalier, partie aval
				S'orienter sur 70 m jusqu'à l'arrivée (trajet non balisé)

- Terrain découvert
- Terrain découvert avec arbres dispersés
- Terrain découvert encombré
- Terrain découvert encombré avec arbres dispersés
- Forêt
- Végétation, course lente
- Végétation infranchissable
- Végétation infranchissable, Haie
- Gros arbre remarquable
- Arbre ou buisson remarquable
- Zone pavée, route, (trafic léger)
- Zone pavée, route, (trafic important)
- Sentier non pavé,

- Sentier
- Ligne électrique, câble porteur ou téléski
- Mur franchissable
- Mur franchissable
- Mur de soutènement franchissable
- Mur infranchissable
- Clôture infranchissable ou balustrade
- Point de passage
- Bâtiment
- Passage couvert
- Poteau, pilône
- Borne, mémorial
- Élément important dû à l'homme
- Élément important dû à l'homme
- Escalier,
- Zone interdite,
- Zone interdite d'accès

- Courbe de niveau
- Abrupt de terre important, Talus élevé
- Petite levée de terre
- Bloc rocheux
- Etendue d'eau infranchissable (surface & rive)
- Marais infranchissable
- Puits / Fontaine



Toute reproduction ou adaptation sous quelque forme et par quelque procédé que ce soit, même partiel, est strictement interdite. L'ensemble des droits appartient à la commune de Raon l'Étape (68)